

Manoir des Rapides Preissac

912, avenue du Lac, Preissac
819 732-8623

Resto

Fermé jusqu'en janvier

Bar

ouvert tous les jours

Dépanneur

Tous les jours de 6 h à 22 h

Disponibles au dépanneur :

Pizza 13" fraîche, repas familial et
comptoir lunch.

Cartes de Bingo Boréal



Merci aux participants, nous avons passé
une superbe soirée d'Halloween!
À l'an prochain!

Suivez-nous sur notre page Facebook!

Merci de votre encouragement!
Nathalie Inkel et Éric Gosselin

L'halloween, ça se fête à Preissac!



Photo : Mélanie Marci

Lire page 3



Une entreprise de chez-nous!

Dépanneur 4 Saisons

187, avenue du Lac, Preissac
819 759-4429

Heures régulières d'ouverture

du lundi au jeudi : 6 h à 21 h
vendredi : 6 h à 22 h
samedi : 7 h à 22 h
dimanche : 7 h à 21 h

Essence, Purolator, Loto-Québec, SAQ
permis de chasse et pêche, propane

Visitez notre page Facebook : Dépanneur 4 Saisons

Au plaisir de vous voir!

Lise Goulet & Yoland Nolet

Pensée du mois

Le secret du bonheur est de faire ce que tu aimes.
Le secret de la réussite est d'aimer ce que tu fais.

Local de santé - Preissac Horaire de l'infirmière

Lison Gagnon
819 732-3271 Amos
819 732-2533 Preissac

Lundi 2 décembre
- Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30)
- Présence à l'école et au village

Lundi 16 décembre
- Présence à l'école et au village

Clinique de prises de sang
- 9 décembre - Sainte-Gertrude-Manneville

Intervenante sociale*
* s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271.
Merci!

L'inspecteur vous informe

Votre inspecteur municipal est disponible pour vous rencontrer, émettre des permis et répondre à vos questions tous les mercredis et jeudis de 8 h 30 à 17 h.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 819 732-4938 ou par courriel à info@preissac.com.

Prenez de l'avance et faites parvenir vos questions à inspection@preissac.com.

Il est très important d'avoir les bonnes informations avant d'effectuer vos travaux. Cela pourrait vous faire économiser temps et argent.

Bon succès dans vos projets!

Sommaire

Coin santé	2
Halloween pour les petits et les grands ----	3
Nécrologie	4
Le cannabis et l'alcool	4
Stratagème de fraude	5
La Biblio Sud	5
Chronique de nos aînés	5
Mise en garde fraude sentimentale	6
Rappel dépôt de neige dans les rues	6
Des nouvelles de votre Fabrique	7
Les pneus d'hiver le 1 ^{er} décembre	7
Saviez-vous que... ..	7
Nouvelle tarification pour les baux	8
Prudence sur le réseau routier	8
Projet Rabaska	8
Notes de lecture	9
Recette	10
Jeux	10 & 11
Annonces classées	12

Coin santé

Maladie d'Alzheimer : réflexion, questionnements et observations

Marielle Rioux, intervenante sociale

« La maladie d'Alzheimer conserve une large part de mystère... Par contre, il pourrait être très profitable d'observer ce qui se passe quand la personne atteinte est sereine, heureuse, calme, pour mettre en place quelques stratégies de prévention. »

Que fait la personne atteinte lorsqu'elle présente un comportement déroutant?

Observez bien, durant quelques jours consécutifs, pour nuancer, prendre du recul.

Dans quelles circonstances présente-t-elle ce comportement déroutant?

Le comportement est-il subit ou s'installe-t-il progressivement? Il faut absolument pouvoir identifier la ou les causes pour pouvoir éventuelle-

ment intervenir.

Est-ce que ce comportement a des conséquences négatives? Si oui, de quelle nature et pour qui (la personne atteinte, l'intervenant, les autres résidents)?

La nature des conséquences commandera des stratégies d'intervention différentes.

Le comportement est-il modifiable?

Si oui, mettre à l'essai diverses stratégies d'intervention telles : l'approche de base de communication, les approches plus spécialisées, les stratégies de stimulation cognitive et même la médication. Puis, en évaluer les résultats.

Si non, parce que les pertes cogni-

tives sont trop importantes : travailler sur SOI en modifiant notre réaction émotive (ce que nous fait vivre le comportement déroutant), accepter - dans certaines situations - le fait que nous-mêmes ainsi que la personne atteinte n'avons aucun contrôle sur ce comportement.

* Approches et stratégies seront élaborées dans une chronique ultérieure.

« Ce n'est pas facile, mais il s'agit souvent de la seule issue pour prévenir et contrer : épuisement ou burn-out, sentiment d'impuissance, sentiment d'incompétence. »

Vous avez besoin d'aide? Informez-vous!

Marielle Rioux, intervenante sociale
Société Alzheimer secteur MRC d'Abitibi 819 727-1221



**COURS D'AUTO-DÉFENSE
AVEC M. GUY SAMSON**



La Station 55 +
au 102, avenue de la Gare
Amos J9T 4E5

Inscription 819 727-5555
21 novembre 2019 et
5 décembre 2019
de 15 h à 16 h 30
avec inscripion au coût minimal de 10 \$
pour 2 séances d'une durée de 90 min.

Vêtements confortables et
de bons souliers sont requis.

Alliance, Courrier 2^e classe
mensuel distribué gratuitement, 10 parutions par an, à 1225 exemplaires

Tombée	Distribution	Édition
4 décembre	16 décembre	Décembre 2019
8 janvier	20 janvier	Janvier 2020
5 février	26 février	Février 2020

Siège social : 180, avenue du Lac, Preissac QC J0Y 2E0
Téléphone : 819 759-4141
Courriel : journalalliance.preissac@cablevision.qc.ca

Horaires d'ouverture du bureau :
tous les mardis, jeudis et vendredis de 10 h à 15 h

L'Équipe :

Photographies : l'équipe du Journal

Danielle Magny 819 759-4141

Éloïse Bisson

Jean-Guy Beauchamp

Jean-Jacques Dupuis

Julianne Pilon




Marie-Josée Veilleux 819 442-2273

Martine Flageole-Fortin

Nicole Marcil

tc.TRANSCONTINENTAL
1500, Jules-Poitras
Saint-Laurent QC H4N 1X7

Dépôt légal aux Bibliothèques nationales
du Québec et du Canada

**Culture
et Communications**

Québec



Chez-nous, la température ne retarde pas l'halloween!

Texte : Marie-Josée Veilleux
Photo : Équipe du Manoir des Rapides

Malgré le temps maussade et le vent, les enfants ont fait la collecte de bonbons sous la supervision des parents ainsi que celle de la brigade des pompiers et premiers répondants.

Aucune température ne pour-

rait arrêter ces petits démons, supers héros, fées ou princesses. Ils étaient plusieurs à se déplacer pour recueillir bonbons, chips et pleins d'autres friandises. Que de plaisir de les accueillir dans notre maison pour voir leurs sourires et les entendre dire « Joyeux

Halloween!!! ».

Pour les adultes, c'est le Manoir des Rapides qui les accueillait avec une soirée costumée et un groupe de chansonniers pour animer la fête. Encore là, beaucoup de participants et de plaisir.



Bientôt le temps des fêtes!



Paniers de Noël

Des paniers de Noël sont distribués dans la municipalité chaque année pour les personnes seules, des couples ou des familles ayant certaines difficultés récurrentes ou ponctuelles.

Ces paniers font toute la différence en cette période festive. Ils sont distribués grâce à l'implication de la Municipalité ainsi qu'aux généreux collaborateurs, soit : la mine Agnico Eagle et IGA Malartic.

Vous pouvez faire une demande en communiquant avec

France Daoust

Tél : 819-732-4938

Courriel : developpement@preissac.com



Bingo-dindes de la Fabrique

Le bingo-dindes aura lieu le 15 décembre 2019, avec prix de présence, à 13 h au Complexe récréatif Jacques-Massé.

Lors du bingo, les prix de 1 000 \$ et 500 \$ liés à la campagne de financement de la Fabrique seront tirés parmi les billets vendus.

Une soupe, des sandwichs et des desserts seront offerts pour les gens qui veulent arriver tôt et dîner sur place.

Les profits iront à la Fabrique.

Bienvenue à tous et merci de votre encouragement!



Chorale de Noël

Vous jouez d'un instrument de musique, vous chantez? La chorale de Noël prendra forme sous peu et nous aimerions avoir des gens de tous âges pour en faire partie.

Communiquez avec
Brigitte 819 727-9291.

Les pratiques commenceront bientôt!

Venez vous faire plaisir en pratiquant cette activité si valorisante que de chanter la joie de Noël par des cantiques!





Nécrologie



Mme Huguette Demers Gonthier, domiciliée à Val-d'Or, fille de feu Armand Demers et de feu Olivina Landry.

Mme Demers Gonthier laisse dans le deuil son époux Gérard Gonthier; ses enfants: Mario et Manon (Pierre); ses petits-enfants; ses frères et sa soeur: Denis (Lisette), Ghislaine (feu André), Raymond (Sylvie) et Sylvain (feu Diane); elle était également la soeur de feu Jeannine (feu Alexandre), feu Yvon et feu Gilles; ses beaux-frères et belles-soeurs dont Émilien Gonthier (Yvonne) de Preissac, ses neveux et nièces dont Gaétan Gonthier de Preissac ainsi que de nombreux parents et amis.



M. Guay laisse dans le deuil sa

- Est décédée à la Maison de la Source le 7 novembre 2019 à l'âge de 79 ans, mère Bernadette Lamontagne et son père, feu Clovis Guay; sa femme Isabelle Mercier; ses enfants: Ludovic (Fanny Corriveau), Camille, Frédéric (Leah Zufelt); ses frères et soeurs; ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents dont sa cousine Aline Lamontagne (Tony Bolduc) de Preissac et amis.



M. Daniel Dumulon, domicilié à Rouyn-Noranda, fils de feu Paul Dumulon et de feu Lucille Roy.

M. Dumulon laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Gérald, Michelle, Nicole, Élise et Guy; ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces dont Luc Dumulon (Mélanie Bibeau) de Preissac ainsi que de nombreux parents et amis.

L'équipe de L'Alliance offre ses plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées par la perte d'un être cher.

- Est décédé au CISSS AT de Rouyn-Noranda le 25 octobre 2019 à l'âge de 73 ans,

Le cannabis et l'alcool liés à la majorité des hospitalisations chez les jeunes

Groupe CNW Ltée

L'année dernière, plus de 23 500 jeunes de 10 à 24 ans ont été hospitalisés en raison de méfaits causés par l'utilisation de substances, soit l'équivalent de 65 hospitalisations par jour. Un nouveau rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) montre que le cannabis et l'alcool étaient les substances les plus souvent associées aux hospitalisations dans ce groupe d'âge en 2017-2018.

Au Canada, chez les 10 à 24 ans, une hospitalisation sur vingt était attribuable aux méfaits causés par l'utilisation de substances. Le cannabis était mentionné dans près de 40 % des dossiers liés à ces hospitalisations, et l'alcool, dans 26 %. Environ un jeune sur six (17 %) hospitalisé en raison de méfaits causés par l'utilisation de substances n'en était pas à sa première hospitalisation dans la même année pour la même raison.

Les méfaits causés par l'utilisation de substances pouvant entraîner un séjour à l'hôpital comprennent les surdoses, les symptômes de sevrage, les blessures causées par l'intoxication, certaines affections chroniques ainsi que les psychoses induites par une substance nécessitant des soins de santé mentale. Ces méfaits imposent un fardeau aux personnes et à leurs familles, aux systèmes de santé, aux services sociaux et à la sécurité publique.

Qui est hospitalisé?

Dans le groupe des 12 à 16 ans, le taux d'hospitalisation était plus élevé chez les personnes de sexe féminin que chez les personnes de sexe masculin. Toutefois, cette tendance s'inversait dans le groupe des 19 ans et plus. Les écarts entre les taux d'hospitalisation peuvent être liés aux habitudes d'utilisa-

tion et aux types de substances utilisées, de même qu'aux différences physiologiques et aux problèmes de santé mentale concomitants. Les taux d'hospitalisation en raison de l'utilisation de substances augmentaient avec l'âge pour les deux sexes.

Utilisation de substances et santé mentale

Près de 70 % des hospitalisations en raison de méfaits causés par l'utilisation de substances chez les jeunes comprenaient des soins pour un problème de santé mentale concomitant; c'était par ailleurs le cas pour 81 % des jeunes hospitalisés en raison de méfaits causés par le cannabis. Les jeunes étaient deux fois plus susceptibles que les 25 ans et plus d'avoir reçu un diagnostic en santé mentale. Ces problèmes de santé mentale comprennent notamment les troubles de l'humeur, la schizophrénie et les troubles anxieux.

Citation

« Le cannabis et l'alcool sont les substances les plus populaires chez les jeunes au pays. Chaque jour, 65 jeunes sont hospitalisés en raison de l'utilisation de substances, et ce n'est que la pointe de l'iceberg — pour chaque hospitalisation, on recense cinq visites aux urgences. On observe aussi des taux élevés de problèmes de santé mentale accompagnés de méfaits associés à l'utilisation de substances. Ces problèmes se manifestent habituellement à l'adolescence; notre rapport fait d'ailleurs ressortir la nécessité d'offrir aux jeunes des services en santé mentale et en toxicomanie complets, intégrés et coordonnés », de dire Mme Jean Harvey, directrice, Initiative sur la santé de la population canadienne (ISPC).

« Nous ne sommes pas sans savoir que la santé et le bien-

être des enfants et des jeunes continuent de se dégrader, au moment même où les jeunes visitent surtout les urgences pour des problèmes de santé mentale et d'utilisation de substances. Il a été démontré que les interventions précoces favorisent la prévention et le traitement de la consommation problématique de substances et des problèmes de santé mentale. Ce rapport met en lumière la nécessité d'établir de toute urgence une stratégie pancanadienne en matière de santé mentale et d'utilisation de substances chez les jeunes », explique Mme Emily Gruenwoltdt, présidente-directrice générale, Santé des enfants Canada.

Ressources

Ce rapport, qui repose sur l'indicateur de l'ICIS *Séjours à l'hôpital en raison de méfaits causés par l'utilisation de substances*, examine plus en détail les hospitalisations chez les jeunes.

Le *Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada, 2018 : Prévenir la consommation problématique de substances chez les jeunes* présente un résumé des interventions visant à prévenir et à réduire la consommation problématique de substances chez les jeunes au Canada.

Le document *Les troubles concomitants de toxicomanie et de santé mentale : Guide d'information* présente de l'information sur le traitement et la gestion de troubles concomitants de santé mentale pour les jeunes et leurs familles.

Jeunesse sans drogue Canada offre aux parents de l'information sur les façons de protéger leurs enfants contre les méfaits causés par l'utilisation de substances, et d'intervenir le cas échéant.

Urgences municipales

Pour joindre un responsable lors d'une urgence municipale seulement, communiquer avec Yvan Lachance au 819 218-9568.

PARTOUT EN RÉGION

BESOIN D'UN PUIITS ARTÉSIEIN pour votre résidence?

NOUS SOMMES LA RÉFÉRENCE!



L'EXPERTISE DU FORAGE

ADAPTÉE À VOS PROJETS

- ▶ Évaluation professionnelle avec estimations budgétaires
- ▶ Accompagnement tout au long de la démarche
- ▶ Foreurs d'expérience
- ▶ Équipements à la fine pointe de la technologie
- ▶ Forage par double rotation

Puitbec GROUPE

1 800 567-5829

www.puitbec.com

Stratagème de fraude

Service des communications - Sûreté du Québec

La Sûreté du Québec invite la population à redoubler de prudence concernant un stratagème de fraude téléphonique. Au cours des dernières semaines, la Sûreté du Québec a reçu plusieurs signalements concernant ce type de fraude.

Description du stratagème

Un citoyen reçoit un appel téléphonique d'une personne qui s'exprime en anglais qui prétend être policier. Celle-ci demande ensuite au citoyen de valider son nom et son numéro d'assurance sociale. Dans le cas où le citoyen refuse de donner ces informations, le fraudeur utilise la menace et dit que des policiers viendront rapidement procéder à son arrestation s'il ne collabore pas. Dans certains cas, le fraudeur ajoute que le citoyen a été victime de fraude et lui demande également de confirmer ses informations bancaires et d'effectuer un virement dans un compte précis pour protéger son argent. Le fraudeur va même jusqu'à demander au citoyen le numéro de téléphone de son corps de police local et mentionne qu'un policier de cet endroit communiquera avec lui. Un appel est ensuite à nouveau fait au citoyen et l'afficheur indique un numéro qui correspond à

celui d'un poste de police de la Sûreté du Québec.

Ces appels sont frauduleux. Les policiers ne communiquent pas avec les citoyens dans l'objectif de leur soutenir ou d'exiger des renseignements personnels ou financiers. Vous devez faire preuve de prudence lorsque quelqu'un prétend travailler pour un service public.

Quelques conseils pour vous protéger

Si vous recevez un appel d'une personne que vous ne connaissez pas, demandez toujours le nom de cette personne et de l'entreprise qu'elle représente. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de la compagnie ou du service public qui vous a contacté sur votre relevé de compte ou sur un site web sécurisé (débutant par «https://»). Vérifiez l'authenticité de la demande qui vous est adressée.

Ne supposez jamais que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des logiciels ou applications pour tromper leurs victimes.

Ne divulguez jamais votre numéro d'assurance sociale.

En vertu de la loi, seuls les organismes gouvernementaux, votre employeur (au moment de l'embauche) ou votre institution financière peuvent l'exiger.

Ne donnez pas vos renseignements personnels et vos informations bancaires au téléphone, sauf si c'est vous qui téléphonez et que le numéro provient d'une source sûre.

Méfiez-vous si on vous demande de payer des frais par courriel, par téléphone ou par message texte.

N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.

Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264 ou à l'organisme Échec au Crime au 1 800 711-1800.

Pour plus d'information sur la fraude, les citoyens sont invités à consulter le Centre antifraude du Canada, au <http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>.



Chronique de nos Aînés

Marielle Langlois, secrétaire

Tous les mercredis, vous êtes conviés à vous joindre aux activités qui se tiennent au Complexe récréatif Jacques-Massé en après-midi.

Chaque deuxième mercredi du mois, l'assemblée mensuelle a lieu et chacun est invité à apporter son lunch afin de partager une bonne soupe offerte par le Club.

Le 7 décembre 2019 aura lieu le

repas de Noël. Tous les membres sont attendus dès 13 h 30 pour participer à divers jeux et animations pour terminer avec un délicieux repas-partage.

Vous désirez devenir membre du Club de l'Âge d'Or de Preissac? Communiquez avec Adrienne Rochon au 819 732-6869. Toute personne intéressée est la bienvenue! N'hésitez pas et venez participer à nos activités.



Biblio Sud

Inscription gratuite, venez en profiter

Ginette Duquette, responsable

Avec l'arrivée de cette belle couche de neige, quoi de mieux que de faire une belle randonnée en raquettes.

Si vous êtes membres de la Biblio Sud, vous pouvez faire l'emprunt de raquettes gratuitement. Nous en avons pour les adultes et pour les enfants.

Vous n'avez qu'à vous présenter lors des heures d'ouverture et nos bénévoles se feront un plaisir de vous prêter les raquettes mis à votre disposition.

Nous aurons aussi plusieurs nouveaux volumes dans l'échan-

ge de livres qui aura lieu la dernière semaine de novembre. Une vaste collection de livres nouveaux sera à votre portée.

Jours et heures d'ouverture :
Mercredi de 16 h à 18 h et
Vendredi 14 h à 16 h
Tél. : Bibliothèque : 759-4138



Joyeux anniversaire

Pour le mois de décembre l'équipe du journal offre ses **meilleurs voeux** à tous ceux qui fêteront leur anniversaire de naissance, de mariage ou autre.



En cette journée spéciale, soyez heureux avec les gens que vous aimez!

Vous déménagez et voulez encore recevoir votre journal!!

Contactez directement l'équipe de L'Alliance, car en cas de retour de votre journal, votre nom sera retiré de la liste d'envoi.

courriel : journalalliance.preissac@cablevision.qc.ca

téléphone (boîte vocale) : 819 759-4141,
courriel : Journal Alliance de Preissac,
180, avenue du Lac, Preissac, Qc, J0Y 2E0

Nouveau Nouveau

Vous pouvez recevoir votre Alliance par courriel. Il vous suffit de communiquer avec l'équipe aux coordonnées mentionnées plus haut. Vous serez ainsi inscrit sur la liste d'envois et ferez un geste écologique en sauvant du papier.
Merci!!!

Prompt rétablissement

L'équipe de L'Alliance offre des souhaits de prompt rétablissement à tous ceux et celles qui éprouvent des problèmes de santé.

Gardez le sourire,
car le rire
c'est la santé!!!



Entrepreneur Général

Construction
Rénovation

Commercial
Résidentiel



jcarriere@jc-eco-reno.com

www.jc-eco-reno.com

Jacques Carrière : Président
St Cham Durr, Preissac
J0Y 2E0

819 218-3709

Félix Champagne : Chargé de Projet.
31 Rue Perrevoost, Amos
J5T 4H7



Bertrand Bolduc
Tél : 819 732-5428
Fax : 819 732-4347
Cell : 819 444-7080

transchargex@sec.cableamos.com


697, avenue du Lac
Preissac QC J0Y 2E0

Excavation
Terre noire, jaune et mixte
Gravier et agrégat
Développement domiciliaire
Débroussaillage



Vous êtes dépassés par la maladie mentale d'une personne de votre entourage !
Vous pouvez recevoir de l'aide.
Contactez-nous !

La Rescousse
343, 6^e Rue Ouest, suite 14
Amos (Qc) J9T 2V6
819-727-4567



À PREISSAC NOUS SOMMES ÉCORESPONSABLES ET CONSÉQUENTS!

Programme de couches lavables

Les couches lavables permettent de réduire la quantité de déchets enfouis, de protéger les ressources naturelles, d'encourager les petits manufacturiers québécois et, si elles sont de qualité, d'être réutilisées pour un deuxième enfant.

L'aide financière

La municipalité remboursera 50% du montant d'achat des couches lavables, jusqu'à concurrence de 150 \$ annuellement avec preuve d'achat et certaines conditions.

Formulaire de réclamation obligatoire.

Critères d'admissibilité

- L'enfant doit être âgé de moins de 3 ans
- Être résident permanent de Preissac

Pièces justificatives à fournir

Prêt de Fatbike à Preissac



Une borne Bécik Jaune, installée à l'entrée du sentier de la Roche, permet le prêt de deux vélos. Les utilisateurs doivent se présenter au bureau municipal, 6 rue des Rapides, et se prévaloir d'une carte programmée. Les visiteurs ou les utilisateurs occasionnels pourront se procurer une carte à usage unique tandis que les utilisateurs réguliers pourront avoir leur carte à NIP.

Pour plus d'information, communiquez au bureau municipal de Preissac au 819 732-4938.

LES MATÉRIAUX

3+2

Centre de Rénovation



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

502, ROUTE 111 OUEST
AMOS (QUÉBEC)
819 732-8283
INFO@3PLUS2.CA

3PLUS2.CA

Mise en garde fraude sentimentale

Service des communications - Sûreté du Québec

La Sûreté du Québec tient à rappeler à la population de faire preuve de vigilance quant aux différents types de fraude visant à extorquer aux citoyens d'importantes sommes d'argent.

Ces types d'arnaques peuvent, entre autres, prendre différentes formes : vol d'identité, hameçonnage, héritage et fraude sentimentale.

Lors de fraude de type sentimentale, la victime est ciblée et sollicitée via les réseaux sociaux. Elle envoie par l'entremise des centres d'encaissement ou par courrier d'importantes sommes d'argent en province ou même à l'extérieur du pays.

Comment font les fraudeurs ?

- Ils créent de faux profils sur des sites de réseautage social ou de rencontres en ligne et démontrent un intérêt à développer une relation « sérieuse ».

- Ils sont patients de manière à consolider la « relation ».

- Ils prétextent un besoin d'argent (p. ex. : pour vous visiter, pour visiter un parent ou un enfant malade ou mourant, pour des frais d'hôpital, des problèmes aux douanes, une perte d'emploi ou un problème financier).

- Ils reprennent contact pour demander pardon (à la suite d'une transaction frauduleuse) en réitérant leurs sentiments et en tentant de vous soutirer de l'argent à l'aide d'un nouveau stratagème.

Comment se protéger ?

- Faites preuve de prudence et de scepticisme lorsque vous fréquentez des sites de rencontre ou sur les réseaux sociaux.

- N'acceptez pas les demandes d'amitié de personnes que vous ne connaissez pas.

- N'envoyez jamais d'argent

à une personne que vous ne connaissez que virtuellement

- Refusez toute transaction pour une tierce personne.

- Ne divulguez jamais vos informations bancaires.

- Évitez de partager des photos ou vidéos explicites.

- Conservez les identités frauduleuses pour les signaler, le cas échéant.

- Dans le doute, parlez-en à une personne de confiance.

Nous vous invitons également à consulter *le petit livre noir des arnaques*. Les arnaques et les fraudes les plus courantes y sont décrites. Vous y retrouverez également des conseils pratiques.

Si vous êtes victime de fraude, signalez celle-ci à votre service de police local, de même qu'au Centre antifraude du Canada.

Avis important



Rappel sur le dépôt de neige dans les rues de la municipalité

Voici un rappel de quelques exigences du règlement N° 204-2009 de la municipalité, soit le «**Règlement concernant le déblaiement de la neige sur le territoire de la municipalité de Preissac**». (1)

Il est interdit à quiconque de déposer, projeter, souffler ou permettre que soit déposée, projetée, soufflée de la neige dans les endroits suivants habituellement déblayés par la municipalité :

Art. 5.1 et 5.2 Sur une **voie publique**, dans un parc ou dans un fossé,

Art. 5.3 Dans une **rivière, un ruisseau** ou autre cours d'eau ou sur leurs abords,

Art. 5.4 Dans un endroit qui

pourrait **obstruer la visibilité** des automobilistes ou des piétons,

Art. 5.5 De déblayer une entrée en transportant la neige de **l'autre côté de la chaussée** et

Art. 5.6 «**Il est interdit à quiconque de réduire la largeur d'une voie publique dégagée par l'action de déposer, projeter, souffler ou permettre que soit déposée, projetée, soufflée de la neige sur un andain contigu à cette voie publique**».

Ce que ça signifie, c'est que :

-l'interdiction touche : le propriétaire, l'occupant, l'entreprise **et/ou** tout représentant de ceux-ci.

-la largeur de la voie publique dégagée consiste en toute partie de la rue ou du chemin qui a fait ou fera l'objet de déblaiement de la neige.

Les conséquences du non-respect de ce règlement entraînent des coûts supplémentaires pour le déneigement et des risques pour la sécurité, c'est pourquoi la municipalité, par l'entremise de l'inspecteur municipal ou son responsable de l'entretien, compte appliquer les dispositions pénales concernant des infractions à ce règlement (amendes).

Merci de votre collaboration.

L'inspecteur municipal
(1) Le texte complet de ce règlement est disponible sur le site internet de la municipalité.

Des nouvelles de votre Fabrique

Brigitte Lachance, marguillière

C'est le samedi 9 novembre qu'avait lieu la collecte de bouteilles et cannettes vides organisée par les membres de la Fabrique de Preissac.

Brigitte Lachance au 819 727-9291. Elle se fera un plaisir d'aller les chercher et d'acheminer l'argent à la Fabrique.

Vente de billets

Nous avons, encore cette année, notre tirage annuel de 1000 \$ et 500 \$ qui aura lieu le 15 décembre lors du bingo-dindes au Complexe récréatif Jacques-Massé.

Si vous n'avez pas fait l'achat de votre billet au coût de 5 \$, il est toujours temps de le faire. Communiquez avec Brigitte Lachance au 819 727-9291. C'est pour une bonne cause!

Bingo-dindes

N'oubliez pas le bingo-dindes qui aura lieu le 15 décembre à 13 h au Complexe récréatif Jacques-Massé. Apportez vos estampes! Dès 11 h 30, il y aura une soupe et des sandwiches servis pour les gens qui désirent arriver plus tôt.

Merci de soutenir votre Fabrique. Les marguilliers et leur président d'assemblée travaillent fort pour que l'église demeure belle et que les activités y soient toujours tenues. Votre engagement nous motive à poursuivre notre travail.

Saviez-vous que...?



France Daoust,
agente de développement

À chaque semaine il y a beaucoup d'informations véhiculées sur la page facebook de la municipalité.

Cependant vous ne pourrez pas interagir, mais... vous ne manquerez plus d'informations.

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE FACEBOOK?

Qu'à cela ne tienne, vous pouvez y avoir accès en allant sur la page d'accueil du site web preissac.com et cliquez en haut de page sur l'icône :



Bureau municipal

6, rue des Rapides
Preissac (Québec) J0Y 2E0
Courriel : info@preissac.com
Tél.: 819 732-4938
Télé. : **819 732-4909**

Agente de développement
developpement@preissac.com

Les pneus d'hiver seront obligatoires dès le 1^{er} décembre

Ministère des Transports du Québec

Le ministère des Transports rappelle aux propriétaires de véhicules routiers motorisés et immatriculés au Québec que ces derniers doivent obligatoirement être munis de pneus d'hiver au plus tard le 1^{er} décembre prochain.

permet notamment de mieux s'adapter aux conditions climatiques changeantes et de plus en plus imprévisibles, et d'accroître la sécurité des usagers de la route.

L'obligation d'installation de pneus d'hiver s'applique à tout véhicule routier motorisé et immatriculé au Québec autre qu'un véhicule lourd, un véhicule-outil ou une machine

agricole, ainsi qu'à tout véhicule en location sans égard à son lieu d'immatriculation. Les propriétaires tout comme les locataires de ces véhicules devront se conformer à l'obligation pour la période du 1^{er} décembre 2019 au 15 mars 2020. Quiconque contreviendrait à la réglementation commettrait une infraction et serait passible d'une amende de 200 \$ à 300 \$.

Le devancement de la date limite de pose des pneus d'hiver, auparavant le 15 décembre,

Le Cercle de Fermières de Preissac

vous invite à sa vente annuelle de pâtisseries, de conserves et d'artisanat.

Le 30 novembre 2019 au Complexe récréatif Jacques-Massé, 16, rue des Rapides, de 13 h à 16 h.

Merci de nous encourager.

Nous vous attendons en grand nombre.



Pratiquer l'horticulture à Preissac, ça vous intéresse ?

Vous êtes des passionnés, ou simplement curieux et intéressés par l'horticulture, jardinage et/ou l'aménagement paysager. Vous souhaitez acquérir, partager des connaissances?

Vous êtes recherchés!

Plusieurs municipalités au Québec, appuient et accompagnent les comités de citoyens tout en leur laissant de la latitude, afin d'améliorer le paysage de leur municipalité.

Nous avons la chance d'avoir comme plan de travail un territoire déjà magnifique, il ne reste qu'à le bonifier.

Faites partie prenante de l'évolution de votre environnement! Bienvenue!

Pour plus d'informations :

Communiquez avec France Daoust au 819 732-4938
developpement@preissac.com

Instauration d'une nouvelle tarification pour les baux de villégiature dès janvier

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Le Gouvernement du Québec maintient son appui aux locataires des terres publiques en confirmant l'indexation annuelle à l'inflation du loyer des baux de villégiature pour le 1^{er} janvier 2020.

Cette modification fait suite aux engagements pris par le gouvernement l'année dernière. À l'époque, l'enjeu de l'impact de nouvelles hausses importantes de loyer en 2020 pour les locataires de terrains de villégiature sur les terres avait été soulevé puisque les citoyens frappés par cette nouvelle hausse avaient réclamé que des changements soient apportés au règlement.

Il faut rappeler qu'en 2020, une majorité de détenteurs de baux de villégiature auraient vu leurs hausses de loyer passer à un taux supérieur à la variation de l'inflation selon l'ancienne réglementation. Dans certaines régions, cette hausse aurait représenté entre 200 \$ et 300 \$ par bail. Avec les changements apportés à la réglementation, la hausse sera plafonnée à la variation de l'indice des prix à la consommation.

Les modifications réglementaires s'appliquent tant aux baux gérés par le Ministère qu'aux baux gérés par les municipalités régionales de

comté (MRC), signataires d'une entente de délégation.

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, il y a environ 1 900 baux de villégiature et les MRC ou municipalités suivantes sont signataires d'une entente de délégation : Ville de Rouyn-Noranda, MRC de La Vallée-de-l'Or, MRC de Témiscamingue et MRC d'Abitibi.

Faits saillants :

- Lorsque les baux seront modifiés ou qu'ils feront l'objet d'un transfert, par exemple lorsqu'un locataire vend son chalet, le loyer sera révisé en tenant compte de la plus récente valeur du marché et un nouveau bail sera alors produit.

- L'augmentation moyenne des loyers de villégiature sera de 10 \$ en 2020 comparativement à 50 \$ avec l'ancienne réglementation.

- L'augmentation de la valeur des terrains de villégiature n'amènera plus une hausse équivalente du loyer des baux au moment de leur renouvellement.

- En 2020, plus des trois quarts des villégiateurs paieront un loyer inférieur à 2 \$ par jour, soit moins de 730 \$ par année.

Prudence sur le réseau routier

Nancy Fournier, agente d'information, Service des communications, Sûreté du Québec

Les conditions météorologiques annoncées pourraient rendre les déplacements difficiles sur les réseaux routiers. Les policiers seront présents afin d'intervenir aux endroits stratégiques si les conditions météorologiques se détériorent.

Les collisions, lors de conditions climatiques précaires, sont principalement causées par le comportement des conducteurs qui n'adaptent pas leur conduite en conséquence. Nous invitons les utilisateurs du réseau routier à réduire leur vitesse, à garder leur distance avec le véhicule qui les précède et à s'assurer que leurs vitres, phares et feux sont bien dégagés.

Lors d'une veille d'un changement dans les conditions climatiques, les automobilistes sont invités à prévoir leurs déplacements afin d'assurer leur sécurité et celle des autres usagers de la route. Pour ce faire, ils peuvent consulter le site www.quebec511.info afin de vérifier l'état de la route qu'ils prévoient emprunter.

Selon l'article 330 du Code de la sécurité routière, le

conducteur d'un véhicule routier doit réduire la vitesse de son véhicule lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou d'autres précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou n'est pas entièrement dégagée.

De plus, nous rappelons aux automobilistes que la date butoir pour la pose des pneus d'hiver est le 1^{er} décembre.

Les distractions au volant

L'utilisation d'un appareil électronique portatif ou d'un écran d'affichage au volant réduit l'attention et la concentration du conducteur, et augmente les risques d'être impliqué dans une collision. La distraction au volant augmente aussi grandement les risques de commettre d'autres infractions au Code de la sécurité routière, car vous quittez la route des yeux.

Rappelons que la distraction au volant est l'une des principales causes de collisions mortelles ou causant des blessures graves au Québec.

Le saviez-vous?

Le simple fait de tenir en main ou de faire usage de toute autre façon un appareil électronique portatif en conduisant est strictement interdit. Dès que vous êtes au volant d'un véhicule routier et que vous êtes sur une voie de circulation, vous conduisez. Même si vous êtes arrêté à un feu rouge ou dans un bouchon de circulation, vous conduisez!

Si vous faites usage d'un téléphone cellulaire ou de tout autre appareil portatif visé à l'article 443.1 du Code de la sécurité routière, en plus de recevoir une amende minimale de 484\$ (incluant les frais), 5 points d'inaptitude sont ajoutés à votre dossier de conduite. En cas de récidive, votre permis de conduire sera aussi suspendu sur-le-champ.

Bien que les sources de distractions soient diverses et nombreuses, le cellulaire est connu comme étant la principale source de distraction. Ce message vise à rappeler qu'au volant, il importe de rester concentré sur la route et notre environnement immédiat.

S'engager ensemble pour prévenir les homicides conjugaux et intrafamiliaux

Chantal Lessard, dg de SATAS

Suite à une concluante période d'implantation, le comité du projet Rabaska a convié les gestionnaires des organismes formés à signer une entente de collaboration et ainsi concrétiser leur engagement envers les mécanismes du projet afin d'assurer sa pérennité.

Au cours de la période d'implantation, douze cellules de crise ont été tenues pour autant de plans d'intervention concertés. Le travail collectif qui s'opère à l'intérieur des

équipes a permis le déploiement rapide et efficace des mécanismes d'intervention pour venir en aide aux personnes (hommes, femmes et enfants) vivant une situation à haut risque d'homicide conjugal/intrafamilial.

Le comité de suivi est aujourd'hui persuadé du bien-fondé de cette aventure de concertation innovante et de sa nécessité pour sauver des vies.

« C'est un modèle qui fonctionne, qui est utilisé et qui s'est

avéré essentiel », précise Chantal Lessard, membre du comité de suivi et directrice générale de SATAS. « La force de Rabaska implanté en Abitibi-Témiscamingue réside dans le fait que nous avons formé les répondants institutionnels aux mécanismes du modèle, à l'utilisation des outils d'appréciation du risque et à la gestion de la confidentialité ce qui fait une grande différence lors de la tenue des cellules de crise ou de l'exécution des plans d'intervention concertés », ajoute cette dernière.



Le plus beau cadeau au pied du sapin, c'est une famille heureuse et unie.



**BOILARD
ÉLECTRIQUE**

9335-6095 QUÉBEC INC
entrepreneur électricien
RBQ : 5717-0763-01

cell : 819 444-8079
bureau : 819 732-3838
boilardelectrique@gmail.com



Répondant
François Boilard
80, rang 6 et 7
Sainte-Gertrude-Manneville

Notes de lecture

Au royaume des aveugles

Julianne Pilon

Armand Gamache, bien qu'à la retraite, enquête Au royaume des aveugles. L'auteur Louise Penny lui fait même mener deux enquêtes de front dont une qui remonte de son passé lorsqu'il était le directeur de la Sûreté du Québec.

Armand Gamache reçoit une convocation d'un notaire pour se rendre dans une ferme abandonnée pour entendre la lecture du testament d'une vieille femme qu'il ne connaît même pas, madame Bertha Baumgartner. Assisté de deux collaborateurs, Armand Gamache devra exécuter les clauses d'un testament pour le moins bizarre. « *Je lègue à chacun de mes trois enfants la somme de 5 millions de dollars* » (page 60). C'est sans parler de la vente de propriétés en Europe et d'un titre de noblesse. La pauvre femme était réputée sans un sou. Qu'en est-il vraiment? Où est cet argent?

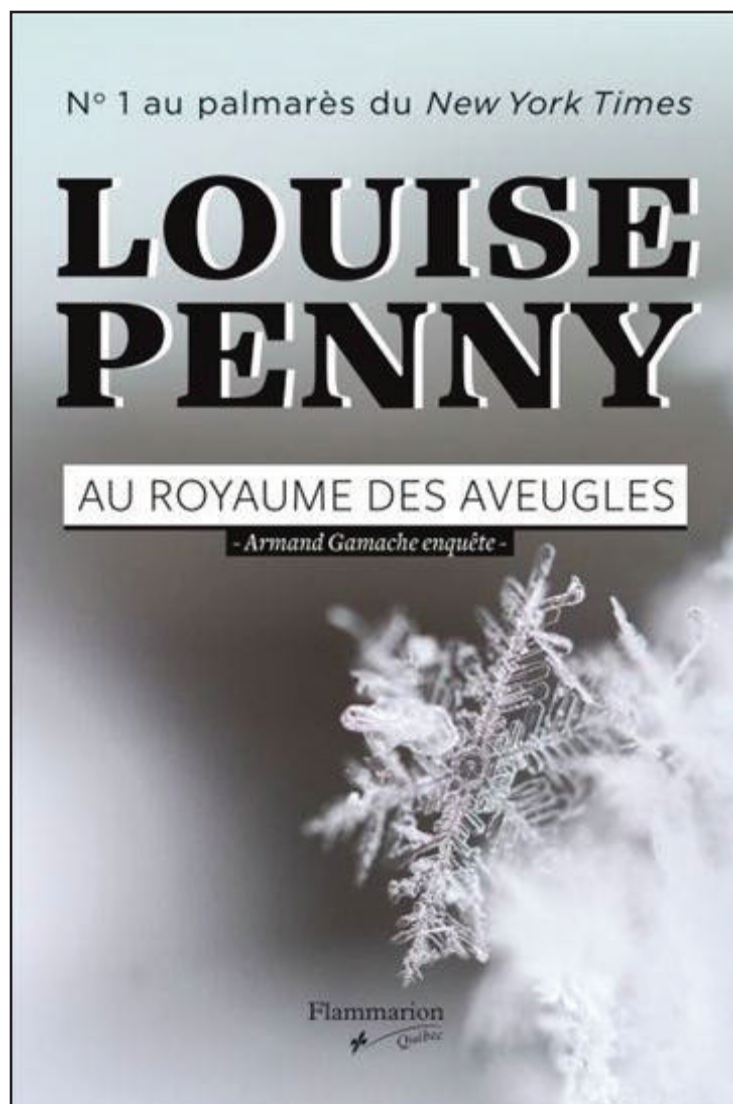
Parallèlement à sa recherche, à sa vie dans son petit village de Three Pines, où tout le monde se connaît, Armand reprend sa dernière enquête qui s'était conclue par un véritable échec. En effet, la Sûreté avait frappé un grand coup contre des trafiquants de narcotiques. Mais l'opération échoue. Finalement, le chef de gang s'échappe. Une grande quantité de stupéfiants extrêmement dangereux est saisie mais celle-ci disparaît. Armand a été suspendu suite à ce cafouillage.

Que s'est-il réellement passé? En voulant piéger les cartels de la drogue, n'a-t-il pas réussi à rendre disponible le pire opiacé qui soit? En embauchant Amélia Choquet, étudiante en technique policière, n'a-t-il pas commis une grave erreur? Pour faire la lumière sur ces deux affaires, l'ancien chef de police n'a d'autre choix que de se lancer dans une course contre la montre et contre la mort.

Au royaume des aveugles

est la quatorzième enquête d'Armand Gamache. Une intrigue toujours aussi bien menée. Une écriture toujours aussi soignée. Toujours un plaisir de retrouver les personnages colorés de Three Pines qui veulent tout savoir les uns des autres et surtout d'Armand et de son épouse. À sa sortie en anglais, *Au royaume des aveugles* a été le no 1 au palmarès du New York Times.

À lire, disponible à la bibliothèque sud.



CLD 20
CLD ABITIBI
Centre local de développement

Pour vos projets d'affaires, faites appel à l'expertise de votre Centre local de développement.

491, rue de l'Harricana, Amos | 819 732-6918
cldabitibi.com | info@cldabitibi.com
f CLDabitibi

POMPE À EAU
René Rochefort

Pompes et traitement d'eau

René Rochefort, président
Tél. : 819 824-4045 Fax.: 819 824-3566
S.F.: 1 866 666-4045
rene.rochefort@pomperochefort.qc.ca

La SADC Harricana, un partenaire de vos projets d'affaires!

Elle vous aide à :

- Démarrer ou acquérir une entreprise
- Moderniser des équipements
- Acheter ou rénover un bâtiment
- Développer de nouveaux marchés
- Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!
T. 819 732-8311
sadc@sadc-harricana.qc.ca

SADC
Société d'aide au développement des collectivités
HARRICANA

AGNICO EAGLE
COMPLEXE MINIER LaRONDE

Vous avez des questions, des commentaires ou désirez vous abonner aux avis relatifs aux activités du complexe minier LaRonde incluant les avis suite à un événement sismique?

819.759.3700, poste 4105005

relations.laronde@agnicoeagle.com

www. www.abitibi.agnicoeagle.com

PME INTER
NOTAIRES

PME INTER Notaires ABITIBI inc.
Notaires & conseillers juridiques

AMOS & SENNETERRE
Un seul et même numéro
819-732-2812

Une étude de douze (12) notaires à votre service !
pmeinter@notairesabitibi.com www.pmeinter.com

INFORMER. CONSULTER. S'ADAPTER.
Opérer de manière durable.

Boule de fromage au bacon, pacanes et fromage de chèvre



Préparation

1. Dans le contenant du robot culinaire, déposer le fromage à la crème et le fromage de chèvre. Saler et poivrer. Mélanger jusqu'à l'obtention d'une préparation homogène. Transférer dans un bol.

2. Dans un autre bol, mélanger le bacon avec les pacanes, les fines herbes, la poudre d'ail, les canneberges et le parmesan.

3. Dans le bol contenant la préparation au fromage. Ajouter la moitié de la préparation au fromage, ajouter la moitié de la préparation au bacon. Remuer.

4. Former une boule avec la préparation au fromage. Envelopper la boule dans une pellicule plastique et réfrigérer 30 minutes.

5. Rouler la boule de fromage dans la préparation au bacon restante.

6 portions

Ingrédients

- 1 paquet de fromage à la crème de 250 g, ramolli
- 125 g de fromage de chèvre crémeux
- Sel et poivre au goût
- 20 tranches de bacon cuites hachées
- 1 tasse de pacanes hachées
- ¼ de tasse de ciboulette fraîche hachée
- ¼ tasse de basilic frais émincé
- 1 c. à soupe de poudre d'ail
- ½ tasse de canneberges séchées hachées
- 1/3 de tasse de parmesan râpé

Solution d'octobre 2019

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	A	L	M	A	T	E		L	O	R	D
2	O	G	R	E		A	P	A	I	S	E	R
3	I	R		C	E	R	I	S	E		G	A
4	G	E	M	O	N	I	E	S		C	A	P
5	T	E	I	N	T		R	O	T	U	L	E
6		R	E	N	A	L		C	H	I	E	R
7	E		T	U	M	E	F	I	E	R		I
8	S	E	T		E	V	I	E	R		F	E
9	P	R	E	S		E	C	R	A	S	E	
10	A	G		P	A	R	U		P	A	R	C
11	C	O	L	O	N		S	A	I	N	T	E
12	E	T	E	T	E	R		C	E	G	E	P

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1. Prix au cinéma - Fruit du pacanier.
2. Confiance en soi - Verbal.
3. Appendice du palais - Colère.
4. Type de noeud - Thulium.
5. Céans - Maladie du sang.
6. Qui s'appelle - Beugler.
7. Cimenterie - Voltiger.
8. Phase - Après le printemps.
9. Année - Compartimenter.
10. Friandise - Capable.
11. Épicerie québécoise - Qui a du mérite.
12. Persister - Enfant insupportable.

Verticalement

1. Tricot - Passer à l'action.
2. H2O - Grenouillage.
3. Échantillon - Amoncellement.
4. Voix féminine - Liturgie.
5. Petit os du genou - Expression.
6. Qui est mélangé - Diversifier.
7. Symbole du plomb - Prêtre.
8. Ignare - Adresse internet.
9. Procession - Organe interne.
10. Unité de mesure - Rongé par les mites - Enjambée.
11. Sodium - Petit trait - Explosif.
12. Râpé - Redit.

Auteur : P.A.M. Le Verbicruciste info : verbicruciste@gmail.com

CULTURAT

Le Club Preissac d'Art en Or



vous invite à rejoindre l'équipe dynamique d'artistes amateurs qui le compose!!!

Le 7 décembre à 9 h 30

Cours libre / multi-techniques

par Marie-Josée Veilleux

Inscription pour les non-membres

obligatoire au coût de 10 \$.

Pour information ou inscription

Marie-Josée Veilleux, présidente

au 819 732-9630



La prochaine session

régulière du

conseil municipal de

Preissac

aura lieu le

2 décembre 2019

à 19 h 30

au 6, rue des Rapides

Le jeu des 7 erreurs



Solution : 1- Il manque un vêtement sur la corde à linge. 2- Il y a une araignée de trop sur la toile. 3- Il manque un cure-oreille sous le lavabo. 4- Il manque un cure-oreille près de la douche. 5- Le bout du parapluie est différent. 6- La poignée de la douche est de couleur différente. 7- Il manque un insecte sur le bout d'une bouteille.

Sudoku

3	9	8	1					
		4			7			
	2		3			9		
				1		3	8	
9			6		8			1
	4	1		5				
		3			9		1	
			4			2		
					6	4	9	7

Auteur : P.A.M. Le Verbicruciste info : verbicruciste@gmail.com

Solution le mois prochain.

Solution d'octobre 2019

1	9	6	7	5	2	3	4	8
5	4	7	8	6	3	1	2	9
3	2	8	4	1	9	5	6	7
7	5	3	1	4	6	9	8	2
4	1	2	5	9	8	6	7	3
6	8	9	2	3	7	4	5	1
9	7	1	6	8	5	2	3	4
2	3	5	9	7	4	8	1	6
8	6	4	3	2	1	7	9	5

Mot mystère

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	G	F	I	G	E	R	B	E	R	V	E	L
2	A	R	E	N	A	P	B	U	O	N	T	L
3	E	E	E	L	B	M	E	F	R	A	C	U
4	S	C	E	B	O	G	N	E	U	C	A	T
5	S	V	E	T	U	D	R	O	H	R	S	I
6	A	H	S	L	N	T	N	A	L	E	A	N
7	I	R	A	A	I	G	R	I	T	L	N	X
8	G	A	G	K	P	B	M	S	V	T	I	I
9	A	I	E	P	O	P	E	E	O	A	E	S
10	L	D	P	N	I	P	A	R	M	E	R	R
11	B	E	A	G	L	E	S	U	A	V	E	A
12	E	T	C	A	F	E	T	R	A	L	S	P

- | | | |
|----------|---------|--------|
| Aigri | Galbe | Rebut |
| Alpes | Gratter | Scene |
| Appas | Levre | Scrub |
| Arena | Liberal | Serein |
| Artefact | Ligand | Shako |
| Beagle | Lugeur | Sillon |
| Casanier | Lutin | Suave |
| Charbon | Nacre | Tauon |
| Emblee | Paner | Tombe |
| Engobe | Parsi | Torse |
| Epopée | Pegase | Tsetse |
| Essai | Raide | Velar |
| Figier | Rapin | |
| Furax | Ravin | |

Indice : à mâcher, mot de 5 lettres

Solution : Comme

Auteur : P.A.M. Le Verbicruciste info : verbicruciste@gmail.com

GRUPE BLP & RIVARD ASSURANCES
ASSURANCES GÉNÉRALES

S'ASSURER DU MEILLEUR
PRODUIT D'ASSURANCE

COMMUNIQUEZ AVEC UN DE NOS COURTIER

AMOS | LORRAINVILLE | ROUYN-NORANDA | VAL-D'OR
1-844-JASSURE GROUPEBLP.COM

Sylvain Fortier
Propriétaire

AMOS MAZDA
CONCESSIONNAIRE PASSIONNÉ

819 732-0404

DEPUIS 1988

www.amosmazda.com

Annonces Classées

Tél: 819 759-4141

Maison à vendre

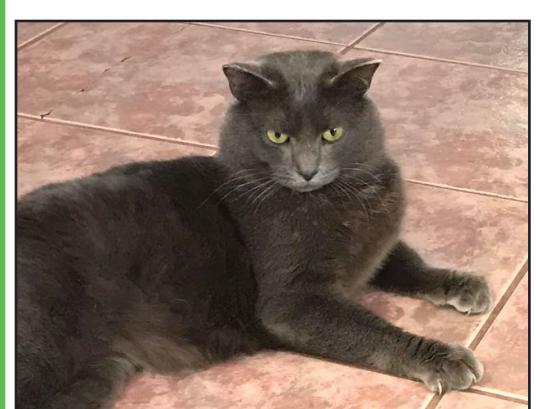


Maison à vendre à Preissac, Abitibi-Témiscamingue. Pour prendre un rendez-vous, contactez-nous à l'adresse courriel suivante : pierre_duquette@hotmail.com Tél : 819 759-4582

Grande maison deux étages donnant sur le lac Chassignolle, avec plage privée en sable de plus de 85 pieds de longueur. Accès facile à la plage. Plusieurs commodités incluses dont climatisation, système d'alarme relié à une centrale, deux foyers, dont un au propane et bien plus.

Garage 24 pieds/30 pieds/plafonds de 10 pieds de hauteur avec loft/chalet au deuxième étage pour recevoir amis et parenté. Loft tout aménagé et meublé.

Avis de recherche



Cinq longs mois sans nouvelle de notre beau Patouf (gris uni très foncé).

Secteur Sainte-Gertrude-Manneville, mais il peut être rendu n'importe où. S'il a réussi à survivre tout l'été (car il connaissait bien l'extérieur et la forêt avant d'habiter avec nous) et qu'il est perdu, il se peut qu'il tente d'approcher les habitations avec les temps froids qui arrivent (il est très craintif habituellement). Si vous le voyez ou l'avez avec vous, SVP avisez moi, il fait partie de notre famille!!!

Récompense promise \$\$\$ si nous le retrouvons grâce à vos informations.

Merci à tous ceux qui nous ont déjà transmis des informations, en vain malheureusement...

Caroline 819 727-4122



°Soudure générale°Résidentielle°Minière
°Fabrication, réparation de tous genres

Quai mobile sur rails, balcon, rampes et escaliers, réparation de bateaux d'aluminium, quilles de ponton, hélice et pied de moteur, etc.

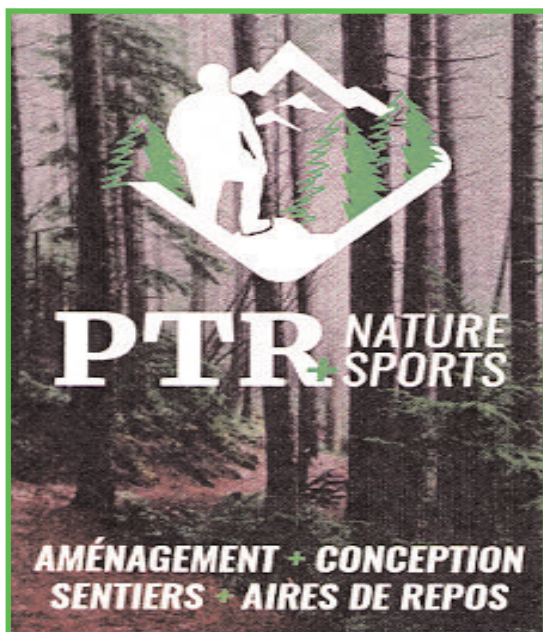
certifié CWB & R.B.Q.: 5657-7745-01

°Location de main-d'oeuvre°
°Service 24/7

70, rue de Cadillac, Rouyn-Noranda QC J0Y 1C0
Tél: 819 759-3790

Télé: 819 759-3791, Cell : 819 763-6244

Email
acbgsoudure@hotmail.com



AMÉNAGEMENT + CONCEPTION
SENTIERS + AIRES DE REPOS

Preissac, Québec 819 759-8243
info@ptrnaturesports.com
PTRNATURESPORTS.COM



L'Accueil d'Amos

401, 1^{re} Rue Ouest,
Tél.: 819 727-1984

Une ressource alternative en santé mentale, itinérance/dépendance et banque alimentaire qui contribue à améliorer la qualité de vie de la personne en développant son autonomie.

L'Accueil, le seuil de ta réussite

Construction, rénovation, soudeur, plombier, tuyauterie, robinetterie, installation et remplacement de réservoir à eau chaude, excavation, location de main-d'oeuvre
Résidentiel - Minier sous-traitance

C. 819 763-5972 Nous partons avec le vieux réservoir. C'est gratuit!
T. 819 797-9994

info@constructionssorona.com
www.constructionssorona.com



Fosses Septiques

Protec-Nature Inc.
819 277-1754 | 819 732-0116

8, avenue Principale, Preissac QC J0Y 2E0

Service de nettoyage de fosses septiques résidentielles et municipales

Le meilleur prix garanti!

Fiche de suivi de vidange client



DISTRIBUTION 117 NORD INC.

1040, rue Royale, C.P. 1716
Malartic (Québec) J0Y 1Z0
Tél. : 819 757-3999
Télec. : 819 757-3990

SYLVAIN SAVARD
CHANTAL SAVARD
MIMI SAVARD

Dépositaire : Tecumseh - Briggs & Stratton
Kohler - Kawasaki - Écho
Massey Ferguson
Pneus Hankook

LA PLACE POUR VOTRE VÉHICULE

Routier 117

Michelle et Jacques
Propriétaires



Heures d'ouverture

Semaine : 5 h à 22 h

Weekend : 6 h à 22 h

9594, avenue Larivière

Rouyn-Noranda (Cadillac)

J0Y 1C0

Resto. : 819 759-8383

Dépan. : 819 759-8385

Télec. : 819 759-8384

routier.117@hotmail.com

CONSTRUCTIONS
SORONA

Aimeriez-vous passer l'hiver en toute tranquillité et éviter les corvées de pelletage?
Il vous suffit de me joindre aux coordonnées suivantes:

Roger St-Pierre - Entrepreneur général
Déneigement et excavation

Tél. : 819 797-9994
Cell. : 819 763-5972

Disponible à Preissac!

BLANCHETTE
S.A.M.N.

1970

Alain Blanchette
Entrepreneur général en construction

311, 1^{re} Avenue Est
Amos J9T 1H6
Tel : 819 732-4471
E-mail: blanchettea@hotmail.com

Spécialistes en porte de garage
Résidentiel | Commercial | Industriel

LEGAULT
METAL INC.

STEVE RIVIÈRE
DIRECTEUR RECYCLAGE

2, chemin Bourgeois Ouest
Trécesson (Québec) J0Y 2S0
Téléphone : 819 732-8818
Cellulaire : 819 443-1191
Télécopieur : 819 732-0244
sr@legaultmetal.com

www.legaultmetal.com